

ETUDE D'INCIDENCES RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UN PARKING EN ÉTAGES À L'USAGE DES CLINIQUES UNIVERSITAIRES SAINT-LUC À L'ANGLE DES RUE ADENAUER ET MOUNIER À 1200 BRUXELLES

La présente étude d'incidences accompagnait une demande de permis d'urbanisme portant sur la construction d'un parking en structure d'une capacité de 1.019 emplacements couverts.

Le parking se compose de trois niveaux enterrés, un rez-de-chaussée et un niveau au 1^{er} étage.

Exclusivement à l'usage du personnel, le parking doit constituer un socle sur lequel des projets de surconstruction pourront voir le jour.

L'originalité du projet consiste en la réalisation de cours anglaises destinées à permettre la ventilation naturelle des niveaux enterrés ainsi que l'apport de lumière naturelle.

Il était important pour le demandeur de privilégier au mieux la ventilation naturelle de l'ouvrage.

L'accessibilité de l'ouvrage qui est équipé d'une entrée et de deux sorties est garantie par la réalisation d'un giratoire à l'angle des avenues Adenauer et Mounier.

Le projet constitue une réelle possibilité de plus-value pour les Cliniques Universitaires Saint-Luc qui peuvent ainsi supprimer de nombreux emplacements actuellement à ciel ouvert et surtout offrir des emplacements pour des projets de développements à venir.

Moyennant la prise en compte des recommandations formulées dans le cadre de la présente étude d'incidences, la façade de l'ouvrage s'est vue modifiée recevant un traitement en lamelle de bois.

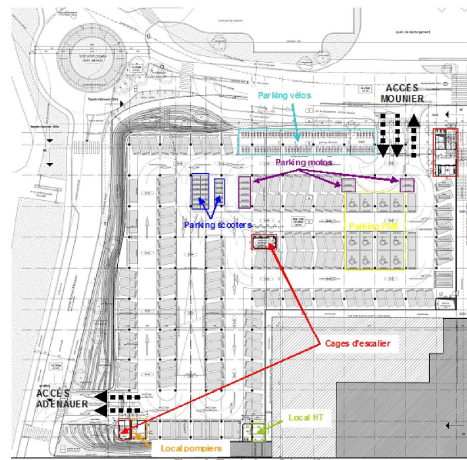


Figure 1 : Plan du niveau 0 du parking



Vue du projet avec le principe de cours anglaises et façades ajourées



Version amendée du projet avec façade en lamelles de bois